



**Groupe
Ornithologique
Normand**

181 rue d'Auge 14000 Caen

Tél : 02 31 43 52 56

secretariat@gonm.org • www.gonm.org

De : M. Gérard DEBOUT

Fonction : Président du GONm

Caen, le 20/02/2024

Objet : Convocation à l'assemblée générale ordinaire du GONm

Cher collègue, chère collègue,

Ce courrier est la convocation statutaire à l'assemblée générale du GONm.

Je vous invite à assister en présentiel à la prochaine assemblée générale ordinaire du GONm qui aura lieu **le samedi 6 avril 2024 de 10h à 13h¹, puis de 14h à 17h, à la médiathèque Quai des Mondes, à Mondeville** (plan d'accès dans le Petit Cormoran).

L'auditorium est gracieusement mis à notre disposition par la commune, que nous remercions vivement.

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

- Rapport moral² sous forme d'un montage
- Rapport d'activités mis en ligne avant l'AG
- Rapport financier présenté en collaboration avec notre expert-comptable
- Avis du commissaire aux comptes
- Discussion et votes
- Budget prévisionnel
- Fixation des tarifs 2025
- Questions diverses

Un « **point information des adhérents** » sera ouvert à l'intersession.

Présentations scientifiques de l'après-midi

- Retour sur le bilan des observatoires
- Gérard Debout : Retour sur la revue électronique « Réseau des réserves normandes »
- Alain Chartier : Quels sont les objectifs des aménagements réalisés sur la réserve des marais de la Taute
- Claire Debout : Oiseaux communs : dernières Tendances
- James Jean Baptiste : Bilan du baguage mené sur le gravelot à coller interrompu
- Bruno Lang : Conséquences des changements d'acquisition des données.

Comptant sur votre présence et votre participation, je vous adresse mes cordiales salutations.

Gérard Debout

¹ Le midi, vous pourrez vous restaurer aux abords de la médiathèque ou apporter votre pique-nique.

² Le dixième bilan des observatoires, le bilan des réserves (RRN N°14) et le rapport d'activités font partie intégrante de ce rapport moral.

Vous pouvez d'ores et déjà les consulter et les télécharger sur le site du GONm :

Lien pour le dixième bilan des observatoires : <https://www.gonm.org/index.php?post/712>

Lien pour RRN n°14 : <https://www.gonm.org/index.php?post/706>

Lien pour le Rapport d'activités : <https://www.gonm.org/public/ACTUALITES/2024/RA2023.pdf>

Si vous ne pouvez pas participer ni, vous pouvez adresser une procuration au GONm

Procurations :

Vous trouverez ci-dessous trois procurations : **chaque adhérent n'en utilise évidemment qu'une**, mais si, chez vous, il y a plusieurs adhérents familiaux, chacun d'eux peut ainsi utiliser sa procuration.

Celle-ci peut être remise à un adhérent dont on est sûr qu'il assistera à l'assemblée générale (il faut donc lui demander).

Elle peut aussi être adressée au siège du GONm en laissant en blanc le nom de celui ou celle à qui vous donnez la procuration ou en le remplissant, si vous le voulez, mais en vous assurant que l'adhérent concerné sera bien présent à l'AG et que son quota de procurations n'est pas dépassé : en effet, un adhérent présent à l'AG ne peut pas être porteur de plus de cinq procurations.

Extrait le l'article 8 des statuts du GONm : « *Les adhérents absents à une Assemblée Générale peuvent se faire représenter par un autre membre de l'association ; chacun des présents ne peut être porteur de plus de cinq pouvoirs.* »

Procuration à retourner à GONm 181 rue d'Auge 14000 Caen (et pas au lieu de l'AG)

Nom Prénom.....

membre du GONm, à jour de cotisation pour 2023 ou 2024, donne procuration à

M..... pour tout vote intervenant au cours de l'AG du 6 avril 2024.

à, le

Signature

Procuration à retourner à GONm 181 rue d'Auge 14000 Caen (et pas au lieu de l'AG)

Nom Prénom.....

membre du GONm, à jour de cotisation pour 2023 ou 2024, donne procuration à

M..... pour tout vote intervenant au cours de l'AG du 6 avril 2024.

à, le

Signature

Procuration à retourner à GONm 181 rue d'Auge 14000 Caen (et pas au lieu de l'AG)

Nom Prénom.....

membre du GONm, à jour de cotisation pour 2023 ou 2024, donne procuration à

M..... pour tout vote intervenant au cours de l'AG du 6 avril 2024.

à, le

Signature
